

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE D'EPAGNY METZ-TESSY

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira
dans la salle d'animation sise 15 rue de la Grenette
à EPAGNY METZ-TESSY,**

Le mardi 21 novembre 2017 à 19h00.

Affiché le 14 novembre 2017

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du 31 octobre 2017.
- 1. Commune d'Epagny Metz-Tessy / AREA : convention de gestion et d'entretien de rétablissement de communication sur ouvrage d'art (P.S.) et sous ouvrage d'art (P.I.) - A41N - PI 3098 CR des Sarves.
- 2. Aménagement de la route de la Montagne - Délégation de maîtrise d'ouvrage du SYANE à la Commune pour l'enfouissement des réseaux secs.
- 3. Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation de l'ouvrage suivant : construction d'un groupe scolaire - Rue de la Tuilerie - 74330 Epagny Metz-Tessy - Avenant n° 4.
- 4. Délégation du Conseil Municipal au Maire relative aux dépôts de Déclarations Préalables de travaux au nom de la commune.
- 5. HAUTE-SAVOIE HABITAT - "Secteur du Château" - Construction de 38 logements collectifs : Modalités de financement de l'opération.
- 6. Approbation d'une convention d'entente entre les communes d'Annecy, Argonay, Chavanod, Epagny Metz-Tessy et Poissey pour l'animation du réseau Lecture Publique BiblioFil.

Points non délibératifs :

- 1. *Compte rendu de l'utilisation par le Maire des délégations qui lui ont été accordées en application de l'article L 2122-22 du CGCT.*
- 2. *Questions diverses.*

Le Maire,




Roland DAVIET.